



Gérald Houdeville et Charles Suaud, *Des décrocheurs scolaires en service civique : des passagers clandestins ?*

Claire Margaria

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/34119>

ISSN : 2116-5289

**Éditeur**

Centre Max Weber

**Référence électronique**

Claire Margaria, « Gérald Houdeville et Charles Suaud, *Des décrocheurs scolaires en service civique : des passagers clandestins ?* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2019, mis en ligne le 03 mai 2019, consulté le 09 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/34119>

---

Ce document a été généré automatiquement le 9 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

---

# Gérald Houdeville et Charles Suaud, *Des décrocheurs scolaires en service civique : des passagers clandestins ?*

Claire Margaria

---

- 1 Le service civique est un dispositif français créé en 2010 ; il fait suite au « service civil volontaire » qui existait depuis 1996. Il s'agit d'un engagement volontaire qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de travailler pendant six à douze mois au service d'une mission d'intérêt général dans un organisme à but non lucratif ou un organisme de droit public et de percevoir en contrepartie une indemnité prise en charge par l'État. L'ouvrage de Gérald Houdeville et Charles Suaud se propose d'étudier ce dispositif, précisément appelé « engagement en service civique ».
- 2 Les profils des jeunes volontaires sont divers. Dans la promotion 2016, 35 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat, 25 % un diplôme inférieur au baccalauréat tandis que 40% sont sans diplôme. 29 % des jeunes sont étudiants au moment où ils s'engagent dans le dispositif alors que 48 % sont demandeurs d'emploi<sup>1</sup>. Gérald Houdeville et Charles Suaud choisissent de s'intéresser aux jeunes qu'ils appellent « décrocheurs », en faisant dans un premier temps référence aux jeunes non diplômés ou à faible niveau de diplôme. L'ouvrage rend compte de l'enquête qualitative qu'ils ont menée auprès de trente-huit jeunes<sup>2</sup>. Tous les enquêtés proviennent des départements d'une même région de l'Ouest de la France. Toutefois, les auteurs ne s'attardent pas sur les spécificités de cette région, estimant que les mécanismes qu'ils mettent en lumière doivent se retrouver sur l'ensemble du territoire national. L'ouvrage présente de longs extraits d'entretien ainsi que plusieurs typologies des situations rencontrées chez les jeunes interrogés. L'enquête s'appuie également sur le rapport du Cese de 2017<sup>3</sup>.
- 3 Au travers d'une histoire notamment législative, l'introduction montre que le service civique (SC) a été conçu comme un « espace d'encadrement de la jeunesse » (p. 19), se substituant en partie à la conscription. Son évolution depuis 2008 a déplacé cet objectif d'insertion (sociale et professionnelle) de jeunes en difficulté, souvent issus de milieux défavorisés, vers un objectif de mixité sociale et d'engagement au service du collectif.

- 4 Le chapitre 1 présente la problématique et l'enquête menée auprès de jeunes, dont les profils de « décrocheurs » renvoient à l'ancien objectif d'insertion plus qu'aux valeurs actuellement attachées au SC. Toutefois, le terme de « décrocheurs » interpelle le lecteur. En effet, les auteurs précisent que trois des enquêtés ont validé un CAP et exercé temporairement un métier : ils sont qualifiés de « décrocheurs professionnels » (p. 42). D'autres sont entrés dans le supérieur et estiment n'y avoir pas encore terminé leur parcours. Il ne s'agit donc pas de « décrocheurs » au sens de l'Éducation nationale, et les jeunes ne se reconnaissent pas tous dans ce qualificatif. Les enquêtés ont cependant pour point commun d'être sur une trajectoire encore non définie. Les auteurs invitent alors à « suspendre la conviction a priori d'une adéquation entre le dispositif et les attentes des jeunes » (p. 30). Ne souhaitant pas inférer les attentes des volontaires à partir des objectifs affichés à la fois par les concepteurs du SC et par ceux qui le mettent en œuvre, les auteurs cherchent à comprendre les motivations des jeunes et la façon dont ils s'approprient le dispositif pour en faire un élément de leur parcours. Si, pour les uns, le SC s'inscrit dans un véritable projet, pour d'autres, il répond surtout à l'urgence de ne plus être inactif. La conclusion du chapitre approfondit alors la problématique : quel rôle les jeunes interrogés donnent-ils au service civique, entre engagement au service du collectif et travail rémunéré ? Pour étudier la façon dont les jeunes s'approprient le SC et tracent leur chemin, les auteurs convoquent la notion de « propriété de soi », au sens de Robert Castel<sup>4</sup> ?
- 5 Le chapitre 2 détaille plus précisément les raisons de s'engager dans un SC. Il analyse les trajectoires des jeunes enquêtés, qui ont souvent connu l'échec et une forme d'exclusion. Les auteurs relèvent les différentes opportunités qui conduisent les volontaires vers cet engagement, et l'intervention fréquente d'une tierce personne qui génère la rencontre avec le dispositif. Cependant, les jeunes apparaissent attachés au caractère volontaire du SC, affirmation qui leur permet de « sauvegarder la valeur de cette orientation » (p. 75). Il est important pour eux que cet engagement ne soit pas perçu comme uniquement financier : « Moi aussi [c'est pour les sous], mais faut pas le dire », affirme une enquêtée (p. 76). Le SC peut se situer dans deux rapports au temps très différents, entre l'urgence d'être actif et la volonté de faire une pause dans leur parcours.
- 6 Le troisième chapitre revient sur la place du SC dans la trajectoire des jeunes : correspond-il à une période de travail et, par conséquent, se substitue-t-il à l'emploi ? Au travers d'une analyse des activités réalisées par les jeunes, les auteurs interrogent la pertinence d'assimiler le SC à un « travail », comme le font certains jeunes. S'ils reconnaissent qu'ils évoluent grâce aux conseils reçus, ils ne considèrent pas le SC comme un temps de formation. Les entretiens laissent cependant apparaître qu'ils y apprennent les codes liés au travail, comme le respect des horaires.
- 7 Le quatrième chapitre s'oppose au précédent en observant le SC sous l'angle de l'engagement. Cet engagement n'est pas considéré comme désintéressé, ce qu'annonce le titre du chapitre : « Servir pour se reconstruire ». Le SC ouvre une voie vers l'autonomie, qui dépend en partie de la relation que le jeune entretient avec son encadrant ou son tuteur. Travail ou non, au contact de salariés, le SC est en tout cas l'opportunité d'« acquérir de l'expérience » (p. 150) en plus d'une réflexion et d'une évolution personnelle.
- 8 Le cinquième chapitre revient alors, en s'appuyant sur les objectifs définis dans l'introduction, sur ce que le SC peut apporter spécifiquement à ces jeunes qualifiés de « décrocheurs ». Pour eux, « le SC est supposé réaliser, à distance d'une école refusée ou

mise temporairement en suspens, le travail de socialisation et d'intégration à la société que le système d'enseignement se doit de réaliser » (p. 167). Le rôle des tuteurs est alors essentiel, en ce qu'ils transmettent « l'état d'esprit » du SC (p. 171, selon les mots d'un enquêté). Ils peuvent en cela s'appuyer sur le réseau de soutien personnel des jeunes, et notamment sur les familles qui sont parfois à l'origine de la rencontre avec le SC. Les acquis en matière de perspectives d'avenir semblent d'ailleurs plus tangibles pour les jeunes déjà les plus favorisés socialement.

- 9 Sur ce point, les auteurs notent que les jeunes interrogés ont une relation positive avec l'encadrement, ce qui n'est pas le cas de tous les volontaires – d'après les observations que les auteurs ont pu faire en rencontrant plus brièvement d'autres jeunes en SC. Le SC est qualifié de « dispositif coucou » (p. 187) dans la mesure où il se « niche » dans une multiplicité de structures (associatives ou publiques). Il apparaît donc que le vécu des jeunes dépend sensiblement de leur organisme d'accueil. En effet, certains organismes détournent la vocation du SC, qui s'apparente alors à travail salarié masqué. Dans d'autres organisations, les jeunes n'ont pas de mission précise et sont peu encadrés. Ce constat nous amène à réinterroger le titre de l'ouvrage : certaines structures ne sont-elles pas, elles aussi, des « passagers clandestins » d'un dispositif dont elles dévoieraient le sens pour obtenir du « travail gratuit »<sup>5</sup> ? La conclusion souligne la forte hétérogénéité des jeunes concernés et des situations observées. Elle s'appuie sur les travaux de Marcel Mauss<sup>6</sup> pour analyser le SC en termes de don et contre-don.
- 10 Le titre de l'ouvrage se révèle parfois en contradiction avec son message. Arrivés au SC souvent par hasard ou au gré des aléas d'un parcours qui se cherche, les jeunes enquêtés ne peuvent être soupçonnés d'être des « passagers clandestins » volontaires d'un dispositif qu'ils détourneraient à leurs propres fins. Le terme semble donc assez impropre à décrire le décalage pourtant réel que les auteurs relèvent entre les objectifs affichés du SC et la perception qu'en ont les jeunes. Malgré cette réserve, et celle exprimée plus haut concernant l'appellation de « décrocheurs scolaires » pour des jeunes parfois diplômés et parfois en cours d'études, l'écriture de l'ouvrage est claire et son propos très concret. Il est appuyé sur une approche compréhensive du vécu des enquêtés mais également sur les textes officiels et rapports d'évaluation qui encadrent le dispositif. Les auteurs naviguent avec subtilité dans la complexité du rapport des jeunes au SC et à leur parcours, qui peut parfois sembler paradoxal.

---

## NOTES

1. Injep, *Données complémentaires sur le Service civique en chiffres. Fiche repère*, 2018, en ligne : <http://injep.fr/donnee/donnees-complementaires-sur-le-service-civique-en-chiffres/>.

2. Les auteurs annoncent « plus de trente-huit jeunes », tenant ainsi compte des échanges informels qu'ils ont pu avoir avec d'autres volontaires.

3. Blanchet Julien et Serres Jean-François, *Service civique. Quel bilan ? Quelles perspectives ?*, *Rapport pour le conseil économique, social et environnemental*, mai 2017.

4. Voir par exemple Castel Robert et Haroche Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.
  5. Simonet Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La dispute, 2010.
  6. Mauss Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Anthropologie et sociologie*, Paris, PUF, 1968, p. 143-279.
- 

## AUTEUR

**CLAIRE MARGARIA**

Chercheuse associée au CERLIS, docteur en sciences de l'éducation.